



## Service des Relations avec l'Islam

### A propos du rôle des religions dans la société

Depuis la mi-décembre, en France, le débat sur la place et le rôle des religions dans la société est relancé, à la suite de trois discours du président de la République Française prononcés successivement à Rome, à la cathédrale St Jean de Latran, le 20 décembre 2007, à Riyad, devant le Conseil consultatif d'Arabie Saoudite, le 14 janvier 2008, et à Paris, au dîner organisé par le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France). Chacun de ces discours a suscité des réactions, des polémiques et des mises au point.

Nous constatons que ni les responsables de l'Eglise catholique en France ni les responsables musulmans n'ont jugé utile de répondre à ces discours et, pour le moment, d'intervenir directement dans ce débat. C'est sans doute le signe qu'il convient de prendre le temps de la réflexion pour débattre de la laïcité et de la place des religions dans la société française. Ce débat est important, mais il convient de situer les différents niveaux auxquels il est nécessaire de le mener.

Le premier est celui de la réflexion sur les fondements de la laïcité et, sur ce point, quelques réflexions s'imposent. Ce n'est pas la société française qui est laïque, mais l'Etat, selon la constitution même. La laïcité - le mot ne figure pas dans la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 - est un mode de relations juridiques entre les religions et les pouvoirs publics au sein de la société française. Elle signifie, notamment, qu'il n'y a ni ingérence de l'Etat dans la vie des Eglises - aujourd'hui, il serait plus juste de dire des religions -, ni ingérence des Eglises dans le fonctionnement de l'Etat. En 2005, pour marquer le centenaire de cette Loi, les évêques de France ont publié une déclaration, fruit d'une année de réflexions, qui n'a rien perdu de son actualité. Elle exprime bien comment l'Eglise catholique en France conçoit la laïcité. Il est bon que nos lecteurs, chrétiens comme musulmans, puissent en prendre connaissance. Il s'agit, pour nous catholiques, de conjuguer l'autonomie réciproque de l'Etat et des religions et la collaboration, chacun dans son ordre, pour les droits de l'homme, la justice, le respect de la dignité de chacun, au service de tous les habitants.

Ajoutons que certains propos confondent la laïcité avec la sécularisation, processus marquant toutes les sociétés occidentales, interrogeant fortement les Eglise chrétiennes. Comme l'a écrit Jean Baubérot : « On ne doit pas répondre aux défis de la sécularisation par moins de laïcité ; on doit les affronter par plus de vitalité chrétienne. » (Réforme, n°3257 du 31 janvier 2008)

Le second niveau est celui de la vie pratique des religions, aujourd'hui, en France. La présence de plusieurs millions de musulmans et leur droit à vivre leur vie religieuse sont une donnée nouvelle pour les pouvoirs publics comme pour les autres traditions religieuses. Cela suppose que tous les acteurs puissent en parler ensemble et inventent des solutions institutionnelles pour répondre à une situation nouvelle à bien des égards.

Enfin, un autre niveau est celui de la vie locale. Les élections municipales de mars suscitent des débats sur la construction de mosquées, les carrés musulmans dans les cimetières... Comment, là aussi, tous les acteurs de la vie locale peuvent-ils en parler, sans peur et dans le respect des droits et des devoirs de chacun ?

Autonomie et collaboration permettent de saines relations entre religions et pouvoirs publics. Mais nous savons bien qu'il existe un risque d'instrumentalisation des religions par les responsables politiques, chez nous comme dans d'autres pays. Croyants de toutes religions, hommes et femmes attachés aux droits de l'homme, nous sommes invités à faire preuve de vigilance dans notre société comme dans d'autres sociétés auxquelles nous lient, chrétiens comme musulmans, de multiples liens de solidarité. C'est la raison pour laquelle nous faisons écho à la situation difficile de nos frères en Algérie.

Dans le respect des différences, le dialogue entre chrétiens et musulmans est inséparable sur les deux rives de la Méditerranée. Il est vécu depuis de longues années. Souhaitons qu'il se poursuive de part et d'autre dans la dynamique proposée par « la Lettre des 138 », celle de l'amour de Dieu et du prochain pour parvenir à une parole commune.

Christophe Roucou

# Documents

## Les Evêques de France et la Laïcité

### Déclaration de l'Assemblée plénière des Evêques de France en juin 2005 Cent ans après la loi du 9 décembre 1905

1. A un siècle de distance de la loi du 9 décembre 1905 « concernant la séparation des Eglises et de l'Etat », nous, évêques de l'Eglise catholique en France, souhaitons nous exprimer publiquement sur le cours d'une histoire qui a marqué notre pays et qui, au fil du temps, a contribué à modifier en profondeur les rapports entre l'Eglise catholique, les pouvoirs publics et la société française. (...)

La loi de 1905 invoquait dans son titre une séparation qui paraissait inacceptable à beaucoup de catholiques dans le contexte d'alors. L'expérience et la réflexion ont permis de mieux rapprocher la notion de séparation de celles d'indépendance, d'autonomie et de coopération utilisées plus tard par le concile Vatican II pour caractériser les relations de l'Eglise catholique avec la communauté politique : « *Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes deux, quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération* » (*Gaudium et spes* n° 76, § 3).

(...) C'est donc tout ce travail de dialogue, d'ajustement et de négociation au long d'un siècle qui a permis de calmer les passions, de se découvrir et de s'apprécier mutuellement.

#### Notre conception de la laïcité

7. Le régime de laïcité est lié à la non-confessionnalité de l'Etat et à sa non-compétence en matière de foi religieuse et d'organisation interne des communautés religieuses. L'Etat, en effet, n'est pas dépendant d'une confession religieuse ou d'une philosophie ; il n'est pas compétent en ces domaines (cf. *la Lettre de Jean-Paul II*, n° 3). Etat et Eglise catholique sont dans deux registres distincts. A quelque niveau que ce soit (national, régional, départemental, communal), les pouvoirs publics n'interviennent pas dans la vie interne de l'Eglise, et l'Eglise n'a pas vocation à gérer le politique. Cette autonomie ne signifie pas ignorance mutuelle puisque l'Etat et l'Eglise sont « *au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes* » (*Gaudium et spes*).

Pour autant, l'Etat de droit n'est pas indépendant vis-à-vis de l'éthique, puisqu'il est au service des droits de l'homme. Ainsi, l'Eglise ne sort pas de sa responsabilité quand elle interpelle les pouvoirs publics lorsque l'être humain ou les droits de la personne humaine et son aspect transcendant ne sont pas respectés. Cette juste séparation des pouvoirs n'empêche donc pas - bien au contraire - connaissance mutuelle, relations et dialogue. D'autant que la séparation entre Eglises et Etat n'équivaut pas à une séparation entre Eglises et société. (...)

8. Cette conception de la laïcité assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Selon cette laïcité, l'Etat a le devoir de promouvoir le droit civil à la liberté religieuse (cf. *Déclaration conciliaire Dignitatis humanae*). Conformément à la loi de 1905, il a le souci de la juste intégration de ces confessions religieuses dans le jeu de la vie sociale, en respectant l'inviolabilité des consciences. C'est en ce sens que nous comprenons le caractère « laïque » de la République française tel qu'il est affirmé dans la Constitution de la Ve République. Cette « saine et légitime » (Pie XII, 28 mars 1958) conception de la laïcité se distingue de certaines conceptions radicales de la laïcité qui sont une approche négative du religieux, une volonté de réduire l'influence sociale des religions et de renvoyer celles-ci au seul domaine de l'intime et des convictions personnelles. Précisons à ce propos que nous nous inquiétons d'assister parfois, en certains lieux, à la résurgence d'attitudes et de prises de position marquées par un laïcisme qu'on aimerait croire dépassé.

10. Le régime de séparation, qui « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » (article 2 de la loi du 9 décembre 1905), établit l'exercice des cultes dans le domaine des libertés publiques, dans la foulée de la liberté d'association reconnue en 1901. Les cultes ne relèvent plus du droit public en ce qui concerne les règles de leur organisation interne. (...) La Loi de séparation ne nie pas la dimension sociale des cultes pour enfermer le religieux dans le pur domaine des convictions personnelles. (...)

11. Cent ans après la promulgation de la loi, le paysage français a bien changé. Des questions nouvelles se posent... Nous ne sous-estimons pas la portée des interrogations soulevées par la Fédération protestante de France qui voit le fonctionnement des associations cultuelles remis en question par les modifications apportées à la loi de 1901 sur les associations. Nous n'ignorons pas les questions posées par l'implantation d'autres religions, notamment de l'islam, dans notre pays. Et nous nous réjouissons par ailleurs de constater chez beaucoup d'hommes de bonne volonté les progrès de la tolérance et du respect d'autrui.

12. Tout cela considéré, pour ce qui nous concerne, nous ne pensons pas qu'il faille changer la loi de 1905. Certes, il n'est pas dans notre intention de l'idéaliser. Mais, alors que la loi n'utilise pas le mot « laïcité », on en est venu à la considérer comme l'expression d'un équilibre satisfaisant des relations entre l'Etat et les organisations religieuses ; elle a acquis par là une valeur symbolique certaine. En conséquence, il nous semble sage de ne pas toucher à cet équilibre par lequel a été rendu possible en notre pays l'apaisement d'aujourd'hui.

13. Nous ne sommes pas pour autant condamnés à l'immobilisme. Sans toucher aux principes édictés dans la loi, bien des solutions peuvent être trouvées aux questions nouvelles par des applications ouvertes de cette loi. Notre expérience d'un siècle est là pour témoigner que cela est possible.

## **Apporter notre contribution à la vie de notre pays**

14. Au-delà de la question des relations des organisations religieuses avec l'Etat, l'anniversaire de la loi de 1905 pose la question de la façon dont ces organisations vivent dans une société marquée par la pluralité des convictions et des croyances et souhaitent apporter leur contribution au bien commun de la société.

15. La situation de l'Eglise catholique en France en 2005 est différente de ce qu'elle était en 1905. Diverses évolutions ont permis un rapprochement des esprits. (...) La Déclaration conciliaire *Dignitatis humanae* rappelle la liberté de l'acte de foi : « *Par sa nature même, l'acte de foi a un caractère volontaire. [...] Il est donc pleinement conforme au caractère propre de la foi qu'en matière religieuse soit exclue toute espèce de contrainte de la part des hommes* » (n° 10). Dans un régime de libertés publiques, dont les seules limites sont les exigences de l'ordre public prévues par la loi, l'Eglise catholique reconnaît à toute personne sa pleine et entière liberté de conscience, même lorsqu'elle n'approuve pas l'usage que celle-ci peut en faire. Dans sa présence au sein de la société, l'Eglise catholique privilégie le dialogue, la rencontre, l'échange et le partage (cf. *Gaudium et spes*, n° 16).

16. Disons-le clairement : l'Eglise catholique en France ne cherche pas à faire pression sur les esprits. Sa situation de confession majoritaire ne lui donne pas des privilèges, mais une responsabilité accrue, celle d'apporter sa pierre à l'édification de notre société. Refusant toute attitude sectaire, elle désire contribuer à maintenir vivantes les valeurs religieuses, morales et spirituelles qui font partie du patrimoine de la France et ont contribué à son identité. Si elle intervient dans les débats de notre temps, c'est pour faire entendre sa conception de l'homme et témoigner de l'expérience dont elle est porteuse. Elle ne souhaite pas s'enfermer dans la défense de ses intérêts communautaires, mais contribuer à promouvoir la dignité intégrale de chaque personne humaine dans notre vie sociale, ainsi que la paix et la justice dans notre société. (...)

17. Le même Jean-Paul II, dans la Lettre qu'il nous avait adressée le 11 février, demandait que le centenaire de la loi du 9 décembre 1905 soit l'occasion pour tous les catholiques d'un engagement renouvelé et d'un plus grand service de tous : « *J'encourage les catholiques français à être présents dans tous les domaines de la société civile, dans les quartiers des grandes villes comme dans la société rurale, dans le monde de l'économie, de la culture, des arts, comme de la politique, dans les oeuvres caritatives comme dans le système éducatif, sanitaire et social, avec le souci d'un dialogue serein et respectueux avec tous. Je souhaite que tous les Français travaillent main dans la main à la croissance de la société, afin que tous puissent en bénéficier* » (n° 8).

Nous faisons nôtre cet appel et souhaitons tenir cet engagement.

Chevilly-Larue, le 15 juin 2005

# Algérie : difficultés nouvelles pour les chrétiens

## « Faire face à la manière de l'Évangile »

**Mgr Henri Teissier, Archevêque d'Alger**

Pour avoir rendu visite à des migrants camerounais, à la frontière algéro-marocaine, un prêtre catholique et un médecin musulman ont été condamnés le 30 janvier 2008 par la Justice algérienne. L'Archevêque d'Alger, dans cet Editorial publié dans la revue de l'Eglise d'Alger, dit son incompréhension et son inquiétude.

### « Des difficultés nouvelles faites à notre Eglise »

Nous sommes entrés, depuis quelques mois, dans une étape plus difficile à vivre de l'histoire de notre Eglise d'Algérie. Certes l'Etat reconnaît la liberté de culte et de conscience. Mais il semble évident qu'il y a, désormais, autour de nous certains groupes qui cherchent à réduire notre présence et nous suscitent des difficultés. Cette pression a atteint un sommet au début du mois de février, en faisant condamner un prêtre du diocèse d'Oran à un an de prison avec sursis parce qu'il avait rendu visite à des migrants camerounais qui vivaient dans une forêt sur son secteur, et qu'il avait prié avec eux dans l'ambiance de Noël. Le médecin algérien musulman qui l'accompagnait a été, lui, soumis à une mesure plus sévère encore. Heureusement, ils ont pu faire appel, tous deux, de ce jugement et nous en attendons avec confiance la révision.

Cette situation est nouvelle, car, jusqu'à maintenant, nous avons presque toujours trouvé autour de nous la bienveillance nécessaire à l'existence de notre petit groupe. Heureusement, en effet, les amis algériens de notre communauté sont nombreux, et ils ne comprennent pas, d'ailleurs, les raisons des difficultés actuelles qui pourraient hypothéquer notre avenir. Nous savons, bien sûr, que ces problèmes sont en lien avec le développement, dans le pays, des nouvelles communautés chrétiennes dites évangéliques. C'est dans ce contexte que nous avons eu à connaître, la semaine passée, un véritable déferlement d'articles de presse et d'émissions de radio sur ce sujet. Certains veulent stopper ce mouvement ou cette mouvance, qui n'est, d'ailleurs, qu'une des conséquences pour l'Algérie de la mondialisation des idées et des courants d'idées. Mais nous ne pensons pas juste que trop souvent, pour la presse ou pour certains milieux, ce soit notre Eglise catholique, qui n'a pas d'influence sur ces nouveaux groupes, qui fasse l'objet de mesures les visant. Certes, ces nouveaux chrétiens sont nos frères, en tant que disciples de Jésus, mais nous comprenons autrement qu'eux le témoignage à rendre à l'Évangile. Par ailleurs on sait que beaucoup de personnes dans la nation algérienne connaissent l'Eglise (...) et ne souhaitent pas que des mesures soient prises qui pourraient aboutir, à la disparition de notre petit groupe (...). En fait l'Etat algérien, lui-même, est impliqué, à divers titres, dans les processus qui doivent faire progresser le dialogue

des civilisations, en particulier dans l'aire méditerranéenne. Pour l'Europe, cette année est celle du dialogue des civilisations. Le monde a suffisamment souffert, y compris à l'époque contemporaine, des guerres de religion pour que l'on ne revienne pas à ces compétitions entre familles religieuses, qui déshonorent les croyants et ne contribuent certainement pas à l'exaltation de la Gloire de Dieu. (...).

### En fait, un chrétien ne peut regarder ses adversaires comme des « ennemis »

(...). Nous-mêmes nous avons reçu de Jésus, dans le Sermon sur la Montagne, cet appel qui nous guidera toujours dans toutes les situations d'affrontement : «Moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les enfants de votre Père qui est dans les cieux. », (Evangile selon Matthieu, 5,44). A la vérité nous n'avons pas d'ennemis. Il y a seulement des gens qui se veulent nos ennemis. A nous de les rencontrer de telle manière qu'ils puissent découvrir qu'en fait nous ne sommes pas des ennemis. C'est ce que j'ai tenté de faire en rencontrant les responsables d'un journal qui nous avait beaucoup attaqués. Ce que nous cherchons, c'est le bien commun, puisque Jésus nous a dit : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Il nous faudra toujours vivre la rencontre jusqu'à ce moment où nous pourrions finalement nous reconnaître, non comme des adversaires, mais comme des partenaires, certes différents et animés peut-être par des motivations différentes, mais appelés par le même Créateur à consentir les travaux du bien commun de l'humanité ou de la nation. (...).

Nous pouvons avoir des difficultés avec certains groupes dans la société algérienne, mais rien ne pourra nous faire renoncer à notre vocation chrétienne qui est de chercher la paix avec tous et pour tous. D'ailleurs chacun le sent bien, au plus profond de lui-même, nous avons besoin de la Paix parce que nous avons tous besoin du bonheur et que le bonheur naît et grandit dans une atmosphère de paix. (...)

Mgr + Henri TEISSIER

(La Semaine Religieuse d'Alger, n° 2, février 2008, pp. 31-32)

# INITIATIVES

## ☛ **Luçon - 12 janvier 2008**

« Mieux connaître l'islam pour vivre ensemble »

Tel était l'intitulé de la journée de formation du 12 janvier organisée par le Service chrétien pour le dialogue interreligieux du diocèse de Luçon. Destinée en priorité aux chrétiens déjà en lien avec des personnes musulmanes, elle était ouverte également à toute personne désireuse de mieux connaître cette religion. Malika PONDEVIE, intellectuelle d'origine algérienne, nous a commenté avec passion quelques diapositives sur des aspects peu connus de l'art islamique, notamment figuratif.

Un couple mixte, celui de Marie-Jo, catholique pratiquante et d'Ali, musulman, également pratiquant, nous a touchés par la force de son témoignage à la fois pudique et vrai.

## ☛ **Evry-Corbeil-Essonnes**

A l'occasion de Noël, une dizaine de responsables de communautés musulmanes de l'Essonne ont répondu à l'invitation de Mgr Michel Dubost, évêque d'Evry, pour une rencontre amicale avant la messe de la nuit de Noël. Quelques-uns d'entre eux, dont le recteur de la Mosquée d'Evry ont ensuite assisté à la messe de minuit en signe d'amitié.

Au cours d'une conférence-débat : « Catholiques et musulmans en toute franchise. Quelle relation peut-on espérer ? », le 10 février 2008 à Evry. Mgr Dubost, et Mr Zuhair Mahmood, directeur de l'Institut Européen des Sciences Humaines de Bouteloin, ont dialogué sur l'avenir des relations islamo-chrétiennes et échangé avec un nombreux public (à propos de « la Lettre des 138 » et des propositions de Mgr Dubost).

## ☛ **Malakoff - Rencontre islamo-chrétienne**

A l'initiative de l'association « Mes-tissages », le 20 janvier 2008, 350 musulmans et chrétiens ont réfléchi sur le thème « religion et politique », à partir d'un ensemble de questions relatives au rapport : religions-société laïque ; religions-pouvoir politique ; religions-citoyenneté... Ces deux visions du monde, religieuse ou séculière, sont en réalité toutes deux menacées. Une religion fermée est aussi dangereuse qu'un laïcisme étroit. Au contraire, une religion ouverte peut accueillir l'autre, qu'il soit croyant ou non. Ceci suppose une conception de la révélation où la parole de Dieu est accueillie comme une vraie libération. Tel est le message que nous a livré Mustapha Chérif.

Une table-ronde réunissait ensuite un athée, un musulman et un chrétien. Bien qu'athée, Patrice Leclerc, conseiller municipal de Gennevilliers, a exprimé sa proximité avec tous les croyants qu'il voit à l'œuvre. En revanche, il n'a pas hésité à dénoncer telle ou telle attitude cléricale. Ghazi Hidouci, économiste musulman, ancien ministre des finances en Algérie, a précisé que l'islam conduit à trouver la volonté de Dieu dans le service du plus pauvre et dans le désir de faire triompher la justice. Ceci n'a rien à voir avec les instruments concrets d'exercice du pouvoir ni avec aucun régime, qu'il soit démocratique, islamique ou monarchique. Boutros Hallaq, universitaire chrétien du monde arabe, d'origine syrienne, a souligné le passage d'un nationalisme arabe et laïc à une emprise du religieux. Selon lui, sionisme et wahhabisme sont les facteurs de ce retournement.

Mgr Daucourt, évêque de Nanterre, a pris la parole pour dire sa volonté de dialogue contre vents et marées et s'est réjoui de ces interventions qui ont fait naître un échange très fraternel.

# ANNONCES

## • **Flers (61) : Rencontre musulmans et chrétiens - samedi 15 mars 2008**

Mars 1993 ... mars 2008 : 15 ans ... ça se fête ! Autour de la « Lettre des 138 », sur le thème : « Une parole commune entre vous et nous - Amour de Dieu, Amour du prochain ». Avec des intervenants de différentes traditions, dont Christophe Roucou et Haydar Demiryurek. Puis une soirée musique sacrée.

Contact : Mme J. Bonte : 06 70 04 34 90.

## • **Sèvres (92) : Exposition du 27 mars au 6 avril 2008**

A l'initiative de l'association « Dialogue juifs, chrétiens, musulmans » de Sèvres-Meudon, dont le but est de promouvoir et favoriser la rencontre et le dialogue entre personnes de différentes cultures, dans un esprit de fraternité, 10 jours d'exposition interactive et d'événements au S.E.L. (Sèvres, Espace, Loisirs). « Al Andalus, rencontre de cultures ». Vivre ensemble hier, en Andalousie, en Méditerranée . Avec soirée contes, ciné-débat, table ronde, art, et conférence-débat sur « l'enseignement du fait religieux à l'école ».

Contact : S.E.L. 47, Grande-Rue, 92310 Sèvres

# LIVRES

## 📖 « Dictionnaire du Coran »

Sous la direction de Mohammad Ali AMIR-MOEZZI, éd. Robert Laffont, Collection Bouquins, Paris, 2007, 981pp., 30 €.

Ce dictionnaire très maniable, est une mine d'informations sur de multiples sujets qui ont été retenus par les 27 auteurs des différents articles. On y trouve les données de l'exégèse, de la science littéraire et de l'histoire, ainsi que des éléments essentiels de spiritualité et de philosophie musulmanes. *“Si la raison ne prétend pas fournir les réponses définitives sur tout, elle revendique le droit de poser des questions, mais elle n'empêche pas les auteurs d'être cohérents avec leurs propres convictions”* (J.L. Declais). Ce dictionnaire est un outil accessible à tout lecteur.

## 📖 « Le guide divin dans le shi'isme originel »

Mohammad Ali AMIR-MOEZZI, éd. Verdier, Poche, Paris, 2007, 378 pp., 12 €.

L'auteur part de l'idée que : « pour ce qui est de l'imâmisme originel, appelé plus tard shi'isme duodécimain, nous n'avons encore aucune idée claire ». Il nous fait entrer dans ce monde des quatorze « impeccables » : Mohammed, sa fille Fatima, et les douze imams... Cet ouvrage bien documenté à des sources très anciennes permet de préciser et rectifier les notions que nous pouvons avoir sur « l'imâmisme » par le biais de trois aspects développés comme suit : « la préexistence de l'imâm », « l'existence de l'imâm », la surexistence de l'imâm ».

## 📖 « L'islam, spiritualisme, philosophie et instrumentalisation politique »

Christian LOCHON, éd. Revue d'Études, (Demos, 32 Rue Delizy, 93500 Pantin), 105 pp.

Court ouvrage de synthèse par un spécialiste du monde musulman contemporain. Trois parties : les bases de l'islam (Mohammed, le Coran et ses thèmes, la communauté et ses divisions) ; l'islam humaniste et libéral (avec ses soubassements dans la pensée médiévale – philosophie, théologie et mystique) et l'islam « politique » actuel. Des tableaux clairs et précis font le point pays par pays. Bon instrument pédagogique.

## 📖 « Chiïtes et sunnites »

Serge LAFITTE, éd. Plon, Paris, 2007, 125 pp.

Un ouvrage accessible à un grand public. Il offre des éléments à la fois brefs et précis, d'étapes historiques importantes, à propos des sunnites et des chiïtes en Islam. Le lecteur y découvre ce qui les rapproche et ce qui les oppose depuis l'origine de cette division dont l'évolution est ressentie dans les champs politiques et religieux. Il est ainsi éclairé pour appréhender les tensions actuelles dans le monde, notamment au Moyen-Orient.

## 📖 « L'Humanité plurielle »

Pierre CLAVERIE, éd. du Cerf, Paris, 2008, 333 pp., 20 €.

Les textes de Pierre Claverie, évêque d'Oran, assassiné en 1996, sont puisés aux archives de l'évêché d'Oran, notamment dans le bulletin diocésain, *le Lien*, où Pierre écrivait régulièrement.

22 ans après, ces réflexions restent d'actualité car elles touchent le dialogue des cultures et des religions. Les paroles de Pierre, mûries dans une réflexion exigeante, étaient toujours des paroles fortes, vraies, sans peur de choquer parfois. Les 15 chapitres et les annexes de cet ouvrage peuvent être lus indépendamment les uns des autres. Le livre est organisé en trois parties : nécessité et conditions du dialogue ; des questions pour vivre ensemble ; être des artisans de paix. Cette phrase de P. Claverie, écrite quelques mois avant sa mort tragique, décrit bien ce qui le faisait vivre : « *Découvrir l'autre, vivre avec l'autre, se laisser façonner par l'autre, cela ne veut pas dire perdre son identité, rejeter ses valeurs, cela veut dire concevoir une humanité plurielle, non exclusive* », (p. 138). Le bénéfice du dialogue est de « *nous permettre de grandir en humanité, d'élargir nos horizons, sans perdre nos racines* » (p. 60).

## 📖 « Un islam non arabe, horizons indiens et pakistanais »

Denis MATRINGE, éd. Tétraèdre, Paris, 2005, 176 pp., 15,30 €.

Cet ouvrage introduit à une histoire des idées religieuses dans l'Islam du Pakistan et de l'Inde. L'auteur retrace l'évolution des mentalités depuis l'installation de cette religion, au Pakistan avec un Islam religion d'état, et en Inde avec un Islam minoritaire. Que se joue-t-il au sujet de *la perception de la centralité religieuse, politique et culturelle arabe par les sociétés non arabes de l'Islam ?*

## 📖 « Les raisons de ne pas craindre l'islam »

Samir Khalil SAMIR, trad. Nunzia GERACE, éd. Presses de la Renaissance, Paris, 2007, 248 pp., 20 €.

L'auteur aborde le contexte social et religieux de l'origine de l'islam, de son évolution au cours des temps. Il répond aux questions posées par l'opinion publique occidentale, comme l'unification du monde musulman, le jihad, le rapport tradition-modernité, les droits de l'homme, la condition de la femme, la réalité de l'islam en

Europe, les conversions... La rencontre et le dialogue sont donc inévitables. La pensée de cet auteur chrétien est d'autant plus intéressante qu'il est d'origine arabe. Il peut aider les occidentaux à comprendre l'islam dans toutes ses dimensions en vue de cohabiter avec lui, grâce à des données documentées et claires.

 **« Brève histoire de l'islam à l'usage de tous »**

Antoine SFEIR, éd. Bayard, Paris, 2007, 232 pp., 16 €.

L'auteur tente de donner au lecteur une initiation « brève », mais détaillée, à tous les aspects de l'islam. L'histoire proprement dite n'est pas oubliée, et sept chapitres portent sur l'étude de l'islam contemporain, la violence religieuse, l'islamisme, la situation des musulmans en Europe. Le désir de faire bref entraîne une certaine impression de fouillis, de trop-plein de détails. De plus, l'auteur décrit l'islam comme s'il avait trouvé, dès le début, les structures et les idées de l'âge classique. Du coup, il attribue à « l'islam » ou aux « musulmans », des attitudes (face à la violence ou aux non-musulmans) qui sont actuellement celles des plus traditionalistes, mais qui sont rejetées par beaucoup d'autres « non moins musulmans ».

 **« Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans – des repères pour comprendre »**


François JOURDAN, éd. L'Œuvre spirituelle, Paris, 2007, 207 pp., 15 €.

François Jourdan entend clarifier des ambiguïtés et des confusions présentes dans les esprits et les propos de chrétiens engagés dans des échanges avec des musulmans. Ceci est dû, selon lui, à une méconnaissance des différences de doctrines. Ne s'attachant qu'à la seule doctrine, il ne prend pas en compte la vie et l'expérience religieuse des musulmans. Ce livre, malgré son intention, n'apporte pas une contribution positive au dialogue lucide et fraternel que l'Eglise catholique souhaite poursuivre avec les musulmans

Livres reçus :

 **« Le roman Maghrébin et subsaharien de langue française, Etudes comparées »**

Samira DOUIDER, Paris, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, 307 pp., 28 €.

 **« Droit de Cité – un roman de la banlieue »**

Paulette DOUGHERTY-MARTIN, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, 174 pp., 15,50 €.


 **« Les Colons – Roman de la patrie algérienne »**

Robert RANDAU, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, 215 pp., 21€.


## **REVUES**

 **« Se Comprendre »** (5, rue Roger Verlomme, 75003 Paris - [www.comprendre.org](http://www.comprendre.org)).


- N°08/01 - Janvier 2008 : « *Les diasporas chrétiennes Proche-Orientales en Occident* », par Christian Cannuyer.
- N°08/02 - Février 2008 : « *Self Islam ?* », par Abdennour Bidar.

 **« Chemins de Dialogue »** (11, impasse Flammarion, 13001 Marseille - [cdd@cathomed.cef.fr](mailto:cdd@cathomed.cef.fr))

N° 30, décembre 2007 : « Premiers de cordée... ». Dans l'histoire du dialogue interreligieux, des « pionniers » pour chacune des religions, à différentes époques, ont en commun d'avoir tenté quelque chose pour rapprocher les religions et les mettre en situation de dialogue.

 **« Mission de l'Eglise »** (5, rue Monsieur, 75343 Paris cedex 07- [biblio-p@opm-cm.org](mailto:biblio-p@opm-cm.org)).

N° 158, janvier/mars 2008 est un numéro spécial sur les « rencontres entre chrétiens et musulmans ».

 **« La Documentation Catholique »** (3, rue Bayard, 75008 Paris – [www.doc-catho.com](http://www.doc-catho.com)).

Dans son n° 2394, 20 janvier 2008, la Doc Catho propose un dossier sur « Une parole commune entre musulmans et chrétiens ». Avec la « Lettre ouverte de 138 responsables musulmans » ; l'appréciation du PISAI ; La réponse de Benoît XVI ; et enfin la conférence de Mgr Francis Deniau (extrait déjà paru dans la « Lettre SRI » n° 93.

### **« ISLAM et CHRISTIANISME »**

#### **Session de formation pour les chrétiens**

L'Islam en France est une réalité que beaucoup souhaitent connaître aujourd'hui. Le S.R.I. organise depuis plusieurs années une session intensive d'information et de formation pendant une semaine. Elle s'adresse à tous les chrétiens (laïcs, religieux, religieuses, prêtres), engagés dans la rencontre et le dialogue ou désireux de mieux connaître l'islam. Cette session se tiendra :

**du jeudi 3 juillet (17 h) au jeudi 10 juillet 2008 (14 h), à Orsay (91)**

**Inscription au SRI : Tél. 01 42 22 03 23 - E-mail : [sri@le-sri.com](mailto:sri@le-sri.com)**

# TEMOIGNAGE

## Au Maroc, étudiants chrétiens venus d'ailleurs

*Trois étudiants racontent leur expérience d'un dialogue fructueux avec des jeunes musulmans*

**Linda**, étudiante camerounaise, souligne la nécessité de communiquer une image positive du christianisme dans la société marocaine : *“Le dialogue avec les musulmans au Maroc n'est pas toujours facile.(...) Nous mêmes chrétiens devons dépasser les préjugés que nous entretenons au sujet des marocains. La générosité et la bonté de certains musulmans nous aident à faire ce dépassement. (...) La différence de culture et de religion détermine beaucoup la relation entre les musulmans et nous, chrétiens au Maroc. Nous prenons de plus en plus conscience que ces différences peuvent aussi constituer une richesse et un atout pour un véritable échange. L'assiduité des musulmans à la prière nous pousse, par exemple, à les imiter et donc à prier de façon plus régulière. L'acceptation des différences jusqu'à y voir une richesse est un travail de longue haleine. Nous nous sentons poussés à commencer ce travail sans exiger la réciprocité, car l'amour chrétien fait toujours le premier pas sans attendre rien en retour”.*

**Narcisse**, étudiant burkinabé, raconte l'évolution positive de sa relation avec ses compagnons marocains : *“Comment t'appelles-tu ? D'où viens-tu ? Es-tu Sénégalais ? Es-tu musulman ? Si non, pourquoi ? L'islam est la meilleure religion ?”.* Voilà les questions et déclarations auxquelles j'ai dû faire face dans mes premiers contacts avec les camarades marocains. Ceux avec lesquels j'échange fréquemment ne veulent discuter (très souvent) que de religion, essayant à tout prix de me convertir à l'islam en cherchant à me convaincre que je suis sur la mauvaise voie et que la Bible a été falsifiée. Face à ces questions et à ces critiques, j'avoue qu'au début j'ai eu des prises de position très radicales. Mais j'ai progressivement découvert que, ce faisant, je me révélais pire qu'eux. C'est alors que j'ai commencé à répondre de façon sobre et non-

*violente aux questions qui m'étaient posées sur ma religion. Je m'efforçais de déplacer le débat sur le plan de la relation humaine, où l'exigence du respect et de l'amour s'impose à tout homme sans distinction de religion et d'appartenance culturelle ou nationale.*

*(...) La fidélité de l'autre à sa foi est née du respect et de l'amour réciproques dans le respect de la religion de chacun. Nous nous sommes efforcé de dépasser les différences religieuses pour nous rejoindre que le plan de ce qui nous est commun : l'amour et le respect de tout homme”.*

**Elom**, togolais, est étudiant au Maroc depuis trois ans : *“Lorsque je suis venu au Maroc, j'avais oublié d'emporter ma Bible. Pour m'en procurer, je suis allé sur des sites internet et j'en ai trouvé qui offraient gratuitement des Bibles. J'y ai souscrit sans hésitation, et quelques jours après, j'ai reçu un colis contenant un livre à la couverture bleue ; c'était le Nouveau Testament en arabe. J'étais déçu car, ne sachant pas lire l'arabe, je me demandais à quoi il pouvait servir. Mais, dans la même période, j'avais de fréquents débats sur la Bible avec des marocains. Ils défendaient que celle-ci a été falsifiée. J'ai pensé qu'il pourrait être utile de mettre à leur disposition le Nouveau Testament dans leur langue, dans l'espoir qu'à sa lecture, ils s'en fassent une idée plus exacte. Certains le lisaient avec intérêt. D'autres l'apportaient même à la maison pour le lire parce qu'ils trouvaient que c'était un livre merveilleux qui a de nombreux points en commun avec le Coran. Je crois en la force de la Parole de Dieu qui est capable de toucher profondément même le cœur d'un musulman”.*

(Dans “Mission de l'Eglise” n° 158 janvier-février-mars 2008).

**Votre abonnement à la “Lettre du S.R.I.” est terminé pour 2007**

**Si vous désirez continuer à recevoir la “Lettre du S.R.I.” en 2008  
pensez à renouveler votre abonnement.**

**Ordinaire : 12 euros - Soutien : 15 euros. (A l'ordre de l'A.R.E.C.) Merci**